

-----  
Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20201015-91-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2020

**N° 91/20**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 octobre 2020
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 22 octobre 2020

**Objet de la délibération :****Décision modificative n°1 :  
Budget annexe Chaufferie**

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	74
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	1
· Non excusé(e)s :	8
- Votants	88

Résultat du vote	
- Pour :	88
- Contre :	0
- Abstention :	0

**SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

L'an deux mil vingt,

Le quinze octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice

M. BARBET Henri à Mme LHERITIER Sylvie, M. BOLE Joël à M. MARGUET Vincent, M. BONNEFOI Frédéric à M. LAITHIER Didier, M. LAITHIER Sébastien à Mme LABERTERIE Patricia, Mme LEBLANC VICHARD Françoise à M. OUDET Alain, M. LIEVREMONT Jean-Michel à M. CURIE Claude, M. MONNIER Alain à M. CRETIN Emmanuel, M. MAURICE Jacques à M. PERCIER Pascal, Mme VAN DE WOESTYNE Nathalie à M. MARECHAL Philippe.

**Procuration**

M. DUGOURD Pascal par M. PROUTEAU James, M. DEBRAY Michel par Mme TONNIN Aurélie, M. MAIRE Pierre par M. LEFEBVRE Bernard, M. MONNET Serge par M. JUSTE Hubert, M. VERMOT-DESROCHES par Mme ARNOUX Fabienne

**Suppléé(e)s****Excusé(e)s** M. GOSSE Pascal**Absent(e)s**

M. COULET Gérard, Mme DIAS PEREIRA Justine, Mme FIETIER Danièle, M. GAMELON Yves, M. MESNIER Christian, M. POGLIANO Jean-Louis, M. STADELMANN Rémy, Mme VIPREY Chantal

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Thierry MAIRE DU POSET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Suite au devis de la société IDEX pour le remplacement du bras articulé au fond du stockage bois suite à une casse, il est nécessaire de pratiquer au budget annexe Chaufferie les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1641 : Emprunts	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 000 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 000 €
D-2188 : Autres	0.00 €	14 000 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immo. corporelles</b>	0.00 €	14 000 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total Général</b>		<b>14 000 €</b>		<b>14 000 €</b>

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision modificative.

Fait et délibéré en séance le 15.10.20

Pour extrait conforme

Jean-Claude GRENIER

Président